



# Conduite de Productions Maraîchères

## Formation continue

- > La formation vise l'obtention du CS Conduite de Productions Maraîchères (niveau 4 RNCP34740)
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel en tant que chef d'équipe en production maraîchère.

## Métiers visés

Ouvrier maraîcher, chef de culture maraîchère, chef d'équipe en production maraîchère...

## Contenu de la formation

3 unités de formation proposées :

- ☑ Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères : choix de conduite technique des productions, organisation des activités de production
- ☑ Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères : ajustement du planning d'activités, organisation du travail, réalisation des interventions...
- ☑ Option : Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères : organisation de l'atelier de transformation, mise en oeuvre du process de transformation

## Moyens et modalités pédagogiques

### ☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une exploitation horticole
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

### ☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique en centre
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique via l'espace-test
- Stages en entreprise

La réussite se cultive ici.

Dates :

Du 01/10/24 au 13/06/25

Durée :

1162 h dont 476 h en centre et 686 h en entreprise

Bilan intermédiaire :

A déterminer

Bilan final :

A déterminer

Financement :

La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2023-2024 (lot 21).

10 à 14 stagiaires attendus.

Autres possibilités de financement : CPF, CPF de transition professionnelle, contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, AIF (Aide individuelle à la formation par Pôle Emploi).



## Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

26/03/2024	16/04/2024
28/05/2024	25/06/2024
de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne Angers ou sur RDV	

**Inscription obligatoire** auprès du CFPPA.

## Modalités pratiques et inscription

**S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

**Liste des documents à joindre** : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, photocopie des diplômes ou titre acquis et certificats de travail.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre

## Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumis à la validation des UC 1 et 2. L'option se rajoute au diplôme si l'UC 3 est validée. : 3 épreuves (1 épreuve par UC).

Coordinatrice : Marielle MOUNIER - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
marielle.mounier@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
aurelie.yvynec@educagri.fr



© agriculture.gouv.fr

## Public concerné - Pré-requis

- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle en productions horticoles : justifier d'un diplôme de niveau 2 (BP REA)
- Justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

*Cas de dérogation : Possibilité de dérogation d'accès au diplôme à partir de 36 mois d'activité professionnelle tous domaines confondus.*

## Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Avoir une première expérience professionnelle en maraîchage, horticulture ou agriculture
- Satisfaire aux tests de positionnement techniques et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)